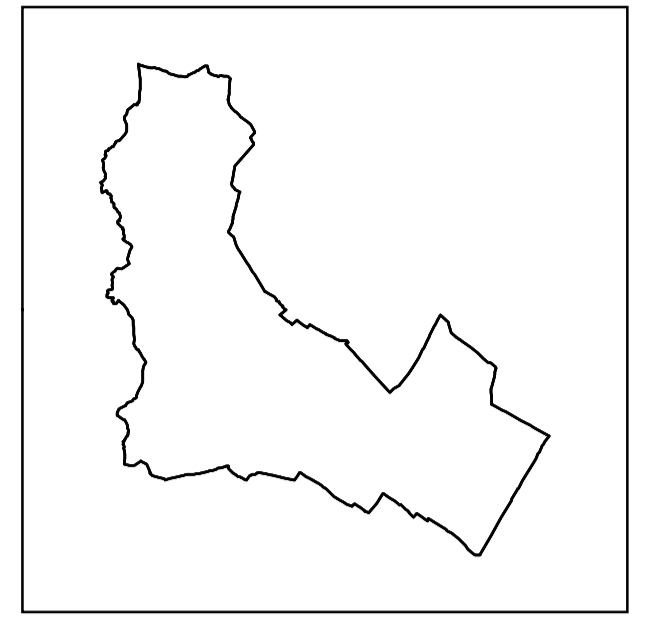


PLAN LOCAL D'URBANISME

4. Zonage



Légende

- UA : Zone urbanisée dense
- UB : Zone urbanisée de moyenne densité
- UH : Zone d'urbanisation contemporaine
- 1AU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- Ap : Secteur agricole protégé
- N : Zone naturelle
- Np : Secteur naturel protégé
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19
- Emplacement réservé
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35
- Sujet identifié en Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé

- Limite de commune
- Parcellaire
- Subdivision fiscale
- Bâti dur
- Bâti léger
- Construction récente ou en cours
- Hydrographie
- Etang, lac
- Cimetière
- Piscine
- Zones affectées par un risque de mouvement de terrain à la date du 8 février 2018

Sources : Direction Générale des Finances Publiques. Cadastre, mise à jour 2013

Plan Local d'Urbanisme

Prescrit le : 12/02/2004	Arrêté le :	Approuvé le :
	PLAN N° 1	ECHELLE 1/5 000
		Date 04/2018
METROPOLIS, atelier d'urbanisme 10 rue du 19 mars 1962 33 130 Bègles	 Céline Lemaire architecte dplg - urbaniste urbaniste dess	Dessiné par DT
LE MAIRE Céline, architecte dplg - urbaniste 10 rue du 19 mars 1962 33 130 Bègles	 Fabien Charlot Paysagiste DEFC	Vérifié par CY/DP
CHARLOT Fabien, paysagiste dplg 75 rue Paul Camelle 33 100 BORDEAUX		

